

LETTRE D'INFORMATION N° 62 – FÉVRIER 2023

LE MOT DU PRÉSIDENT

Bien chers amis,

À la veille de cette nouvelle année, et au nom de tout le bureau de la Société, je voudrais d'abord vous faire part de nos meilleurs vœux. Nous vous souhaitons un réconfort auprès de nos chers monuments qui doivent être maintenus autant pour sauvegarder notre mémoire que pour montrer à tous, surtout à nos visiteurs, notre richesse.

En ce qui concerne ces monuments, nous avons à nouveau à déplorer des destructions incompréhensibles. Vous avez tous suivis dans la presse la démolition du presbytère de 1598 à Burbach, en Alsace bos-sue, pour laisser la place à une aire de jeux (*DNA* du 27 septembre 2022). Outre que la commune n'ait pas accepté d'adapter le projet en y intégrant le bâtiment et en opposition avec l'avis de l'architecte des Bâtiments de France, ce qui paraît proprement scandaleux est la démolition à la



Le presbytère de Burbach, en cours de démolition (*DNA*, cliché Julien Meyer)

pelle mécanique de l'ensemble. De ce fait, les bois de charpente et autres éléments architectoniques anciens (encadrements de portes et de fenêtres, chaînages d'angle...) sont partis broyés à la décharge, alors qu'ils auraient pu servir à la restauration d'autres maisons. Cette pratique de tout raser sans tri des matériaux doit cesser. Le développement durable passe aussi par la récupération d'éléments de construction (poutres, huisseries, briques, moellons...) qui pourraient servir à des réaménagements d'éléments anciens ou même d'édifices neufs, limitant d'autant le prélèvement de ressources (sable, argile, ciment...) et l'énergie destinée à leur transformation (fours, transports...). Bien sûr, les pratiques et circuits à mettre en œuvre pour ce faire ne sont pas simples. Mais à l'heure où notre société est arrivée en quelques mois à faire diminuer de 10% en France la consommation d'électricité, nous pensons que cet effort-là est également dans nos moyens. Cela s'est fait encore à grande échelle il n'y a pas si longtemps. J'ai le souvenir, enfant, d'avoir préparé les vieux métaux pour les récupérateurs de matériaux qui s'annonçaient

dans notre rue au cri de "*Lumpa, àlt Isa, Kingalabeltz*" (chiffons, vieux fers, peaux de lapin !). Aujourd'hui, nous avons déjà des circuits de recyclage, comme le papier et le verre. Nos déchetteries recueillent aussi des matériaux de construction, mais qui partent au feu ou au broyage. Alors pourquoi ne pas y envisager des sortes de banques de données de matériaux réutilisables en tant que tels ? Certaines entreprises le font, mais à un coût généralement prohibitif pour les usagers. Il faudrait ici une réflexion engagée par et avec les pouvoirs publics.

Mais dans la presse ces derniers mois, nous avons aussi noté des entreprises de sauvegarde du patrimoine bâti rural comme nous n'en avions plus vues depuis longtemps. À Brumath, une commune qui a surtout été citée ces derniers temps pour ses destructions intempestives, un jeune couple sans connaissances particulières en bâti ancien

est arrivé à réhabiliter une ancienne ferme (*DNA*, 20 mars 2022). À Mackenheim, près de Sélestat, un autre couple tout aussi peu formé à l'architecture et avec l'aide d'un charpentier, est arrivé à construire sa maison avec une grande partie de bois anciens (*Rheinblick*, 27 décembre 2022). Enfin, à l'initiative de jeunes habitants du village et avec l'aide de Marc Grodwohl, une maison de 1554 a été démontée à Buschwiller dans le Sundgau. Ici aussi, cette vieille bâtisse devait céder la place à un lotissement neuf ; un groupe de travail s'est formé en amont de la démolition, a lancé une souscription qui a permis de recueillir plus de 10 000 euros en moins d'une semaine pour financer le démontage et l'analyse dendrochronologique (*DNA*, 15 novembre 2022). Une initiative exemplaire, donc, qui à l'instar des bâtiments réhabilités de nos couples, montre que les questions patrimoniales ne sont pas l'apanage des seuls retraités de nos associations de sauvegarde.

Jean-Jacques SCHWIEN

CHRONIQUE DES SITES INTERNET

Cette chronique est restée vide depuis un moment. Nous la réactivons aujourd'hui, avec un appel au peuple : merci de nous transmettre des liens de sites web qui pourraient intéresser nos membres !

Rheinblick. Elsässisches Wochenmagazin

Dans cette rubrique, nous présentons aujourd'hui un type de document à mi-chemin entre les sites web et les comptes-rendus d'ouvrages. Il s'agit du supplément à *L'Alsace* et aux *DNA*, qui n'est accessible qu'en ligne avec l'abonnement à ces deux journaux. C'est un magazine hebdomadaire de 20 pages, né en 2021, paraissant le mardi. Il ne nous semble pas être très connu, personne dans notre entourage n'en n'ayant jamais parlé; nous n'avons pas non plus le souvenir d'annonces publicitaires le concernant.

Et pourtant, il nous semble devoir être consulté. Il remplace dans les faits les éditions quotidiennes en allemand de ces deux journaux, disparues au moins pour les *DNA* en 2012 (notice *Wikipedia*). Mais, surtout, il propose à chaque fois des articles développés (1 à 2 pages le plus souvent) sur de nombreuses activités culturelles ou faits de société des deux côtés du Rhin, et même plus largement, le Palatinat, la Suisse, la Lorraine étant aussi prospectés. L'essentiel de ces articles est aussi original, au sens où ce ne sont pas des reportages traduits d'une version parue en français dans les éditions locales. Enfin, les relations et projets transfrontaliers sont clairement privilégiés.

Le 27 décembre, on pourra s'informer sur le tournage d'un film au Struthof, l'ouverture d'un musée consacré à l'extraction d'ardoises au XIX^e siècle à Kaub (au nord de Mayence, sur le Rhin), la restauration d'une maison à colombage par un jeune couple à Mackenheim, la gestion des loups sauvages dans le canton de Berne, les diverses traditions (et réglementations) en termes de pétards et fusées des deux côtés du Rhin, la culture et les divers usages du gui Outre-Rhin, le vol d'une réserve de gin lestée par son producteur pour améliorer sa qualité au fond du lac de Constance ...

Le 3 janvier, il est question de l'inauguration d'une piste cyclable franco-suisse à Leymen, des travaux de l'Institut du vin du Bade-Wurtemberg pour adapter la résistance des raisins aux maladies nouvelles, liées au

changement climatique, de l'association entre un vigneron badois et alsacien pour proroger un contrat d'approvisionnement en vins de l'Élysée, du renouvellement d'une convention de développement d'échanges entre jeunes entre la France et la Sarre, du retour des armures au Haut-Koenigsbourg après leur restauration (parties en 1997 !), de la tradition de la galette en Alsace et des fêtes et défilés carnavalesques en Bade-Wurtemberg, d'un roman sur le retour des cigognes en Alsace, de l'exposition sur les Romains au bord du Rhin au Musée des Antiquités de Bâle (jusqu'au 30 avril 2023).

Celui du 10 janvier rapporte le discours de la présidente du Land de Sarre sur son souhait de resserrer les liens avec la France, la décision de certaines communes du Bade-Wurtemberg de réduire les zones de circulation réservées aux vélos (à rebours des mesures générales de préservation de l'air), le choix de la commune de Stuttgart d'accorder la gratuité des transports en commun à ses agents et celui du Land de Bavière d'équiper la navigation sur le lac de Constance avec des bateaux électriques, la mise sur pied d'un projet de valorisation touristique de leurs châteaux entre la CEA, le Land Rheinland-Pfalz, l'Ortenaukreis ainsi que les cantons de Bâle (ville et campagne), Aargau et Jura, le lancement de l'annonce des 38 expositions de l'année des musées du Rhin supérieur au cours d'une cérémonie dédiée à Lorrach dans les musées le long du Rhin au cours de l'été 2023, le compte-rendu d'un livre sur un Malgré-nous de Phalsbourg.

Celui du 17 janvier est encore en ligne et vous pourrez le découvrir par vous-même !

Un regret. Sauf erreur, on ne peut pas les télécharger en tant que magazine, ce qui fait qu'au-delà de quelques numéros, on n'y a plus accès (sauf par les archives, mais il faut alors connaître les rubriques qu'on souhaite retrouver).

Jean-Jacques SCHWIEN



Rheinblick, édition du 17 janvier 2023

ENTRETIENS DU PATRIMOINE D'ALSACE

La *Lettre d'information* de la SCMHA poursuit ici la publication des « Entretiens du patrimoine d'Alsace ». Cette rubrique vise à faire connaître les acteurs du patrimoine œuvrant dans la région, qu'ils soient professionnels ou bénévoles impliqués dans des associations, qu'ils soient en charge de la gestion ou de la protection du patrimoine, chercheurs (historiens, historiens de l'art, archéologues, etc.), architectes, artisans, restaurateurs, etc. L'important est qu'ils soient passionnés et que leur action soit remarquable.

MONIQUE FUCHS, UNE CONSERVATRICE PAS COMME LES AUTRES !

Propos recueillis par Malou SCHNEIDER



Une large couronne de cheveux auréolant son visage, Monique m'accueille avec la voix douce qui la caractérise. Son parcours professionnel est original, même si elle en parle de façon modeste : elle a eu à réorganiser deux grands musées et à valoriser un monument aussi visité que le Haut-Koenigsbourg. Partout, elle a laissé un très bon souvenir. Le nombre de personnes rencontrées et de collaborateurs cités montre bien sa propension au travail d'équipe. Et de par ses compétences, elle a imprimé sa personnalité dans plusieurs lieux patrimoniaux d'Alsace. !

Quel a été ton parcours ? Ton père t'a-t-il transmis sa passion pour le patrimoine ?

Mon père m'a bien sûr transmis son intérêt pour l'histoire. J'ai fait mes études à Strasbourg, d'abord en allemand, puis parallèlement en histoire de l'art, domaine dans lequel j'ai soutenu en 1983 une thèse sur la sculpture médiévale en Haute-Alsace (1456-1521). Après mon inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de conservateur, j'ai participé en qualité de vacataire à la préparation de l'exposition « Strasbourg, Ville libre royale » en 1981.

Ta première expérience importante dans le domaine des musées est la réouverture en 1984 du Musée des Beaux-Arts de Mulhouse.

Réunies par les membres de la Société Industrielle de Mulhouse, les collections de ce musée sont essentiellement constituées d'œuvres de peinture française, choix révélateurs de l'option politique des industriels de cette ville après l'annexion de 1871. Durant ces années, j'ai été nommée au FRAC (1982-1990), grâce à Jean-Yves Bainier, conseiller pour les arts plastiques. Cela a contribué à mon intérêt pour l'art contemporain et m'a aidé à organiser des expositions d'artistes vivants. Mulhouse a aussi été l'occasion de travailler en équipe avec les grands musées mulhousiens que Jacques-Henry Gros, grand industriel de la région, a fédérés à l'époque. J'ai également participé à des réflexions au niveau de la Région. Parallèlement, j'ai aussi été conservateur des Antiquités et Objets d'art (AOA) du Haut-Rhin, mission consistant à repérer les objets susceptibles d'être protégés.

Tu as pris en charge le monument le plus fréquenté d'Alsace, le Haut-Koenigsbourg. Qu'as-tu apprécié dans cette mission ?

Directeur de la Caisse Nationale des Monuments Historiques, Michel Colardelle m'a retenue en 1990 pour diriger le château du Haut-Koenigsbourg. Je retrouvais dans ce lieu fabuleux l'aspect politique déjà perçu dans les collections de peinture à Mulhouse, cette fois-ci pour affirmer l'appartenance de l'Alsace à l'Allemagne ! En même temps, la restauration du monument en tant que tel et ses justifications constituaient une thématique passionnante. J'ai pu suivre des chantiers de réhabilitation du château (toitures, etc.), mais aussi mettre en place des animations avec l'appui d'une équipe motivée, guides, étudiants et un maire-enseignant Claude Risch d'Orschwiller. Ainsi sont nées les journées historiques avec la Compagnie Saint-Georges qui permettaient de faire vivre le château presque comme si nous étions à la fin du Moyen Âge, ainsi que les visites ludiques. Le Rectorat a permis l'organisation de nombreuses classes du patrimoine et de jumelages pour les classes. Tout ceci s'est fait avec l'approbation de la CNMHS, mais aussi grâce à des enseignants motivés : Christiane Bertrand, Jean-Marie Siffer et des inspecteurs de l'Éducation nationale aussi passionnés. Ces années-là m'ont aussi donné l'occasion de renouveler la signalétique, de créer un audio-guide et de travailler avec la Maison de l'Alsace, Marc Dumoulin, M. et Mme Wolf et Bernadette Gasperment. Le partenariat avec une entreprise privée a été riche en enseignements et en amitiés. En ce qui concerne les objets, Jean Favière avait inventorié l'essentiel du mobilier, en revanche les collections archéologiques ont fait l'objet d'études et de desins. Le lieu était rude, mais outre la vue extraordinaire que

j'avais de mon bureau, je retiens beaucoup de bonnes choses de ces années : la diversité des personnes avec qui j'ai pu collaborer, enthousiastes, chaleureuses, compétentes (guides et personnes chargées de l'accueil, gendarmes, architectes,...), la variété des chantiers auxquels j'ai pu participer et l'ouverture d'esprit de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites. A l'époque, les administrateurs et conservateurs mis en place à la tête des monuments avaient des compétences diverses : juristes, archéologues, administrateurs, chargés de tourisme, anciens DRAC ou énarques, chacun avait son regard et défendait son point de vue sans dogmatisme.



Photo J. Briswalter

La Ville de Strasbourg voulait rouvrir son Musée Historique, fermé depuis des années. Fabrice Hergott, le directeur des Musées de l'époque, savait que tu avais la compétence et l'expérience indispensables pour mener à bien ce projet. Peut-on dire que cette mission a été une véritable « création patrimoniale » ?

Mon prédécesseur, Jean-Pierre Klein, s'était attelé à un programme muséographique, mais avait été stoppé par l'état du bâtiment. Ma venue en 2002 a coïncidé avec le début des travaux de gros œuvre de la Grande Boucherie. Avec l'équipe constituée à mon arrivée, nous avons dû nous occuper d'abord du transfert des collections au Palais des Fêtes, alors fermé. Ce déménagement a permis d'étaler les objets et documents constituant le fonds du musée, de les regrouper par sections, puis d'en entamer le récolement. Je ne serai jamais assez reconnaissante à l'équipe qui m'a secondée avec ténacité et enthousiasme dans cette tâche : Huguette Lang et Olivia Eller, toutes deux en retraite maintenant, et Sylviane Hatterer - encore au Musée Historique. Leur immense travail et l'aide de stagiaires ont permis de sélectionner les objets disponibles

pour évoquer l'histoire de Strasbourg.

Mais ces collections, souvent militaires, devaient être complétées par une collecte d'objets permettant d'illustrer l'histoire de la ville après 1870, période prêtant très vite à polémique. Grâce à la générosité de donateurs extérieurs, notamment Louis Ludes, et d'institutions comme l'Université, il a été possible d'évoquer l'histoire de Strasbourg de 1871 à la création des institutions européennes. Un comité scientifique intégrant universitaires et professionnels des musées - dont Hans Ottomeyer, professeur et directeur ayant mis en place le *Deutsches historisches Museum* à Berlin - a suivi le projet tout au long de son élaboration, à la fois force de propositions et garde-fou. De nombreuses personnes nous ont fait bénéficier de leurs compétences spécialisées (armes avec le lieutenant-colonel Ulrich (+2022) et Jean-Louis Antoni, uniformes et petits soldats avec Yves Martin, etc.).

La muséographie du Musée Historique, une création partagée ?

Laurent Marquart, Genevois habitant Montréal, a été chargé de la muséographie du musée. Il nous a appris à communiquer avec nos objets. Au rythme d'une mise en commun tous les trois mois, nous avons progressivement retenu des objets permettant d'illustrer des thématiques proprement strasbourgeoises. Ces séances de travail intenses permettaient d'intégrer les nouveaux acquis et surtout de se confronter à un regard extérieur, doué en communication. J'ai beaucoup apprécié cette collaboration, et la mise « en musique » de nos objets par Laurent Marquart. Celle-ci s'est traduite par le choix de couleurs différentes pour chaque période, de titres et textes courts en trois langues et d'une vitrine par thème abordé. Le parcours propose au visiteur de nouvelles perspectives pour chaque thème et aussi d'écouter un audioguide confortable d'utilisation (au moins dans les premières années). Des essayages (casques, fraises, corset, bicorne) et des manipulations (boulets, matrices, cloches) complètent le propos et un minispectacle au niveau du plan-relief permet aux visiteurs de faire une pause à mi-parcours. Laurent Marquart a joué sur l'émotion, le jeu et la surprise pour rendre l'histoire de Strasbourg attrayante et digeste. Au cours d'une enquête réalisée par G. Vidal, le public a souligné la clarté du propos et l'aspect ludique de la présentation intégrant plusieurs audiovisuels. Et il a fallu entreprendre un nouveau déménagement des collections, puis réaliser la deuxième tranche du musée...

Pour des raisons politiques, la réouverture du musée s'est effectuée en deux temps : une première tranche, inaugurée en 2007 et la seconde en 2013. Ceci a nécessité la rédaction et le lancement à deux reprises d'appels d'offres conséquents (restauration des œuvres, réalisation des vitrines, audiovisuels, cartels et cloisons muséographiques). En dehors de cet aspect négatif, le choix des thèmes à retenir, puis des objets les illustrant le plus judicieusement possible, l'installation des collections, la conception des cartels, ont été autant d'étapes passionnantes.

Le changement d'équipe politique en 2008 a induit d'autres orientations : la nouvelle municipalité a mis l'accent sur la rénovation du Palais des Fêtes, nous obligeant à déménager une deuxième fois les collections (alors que la réouverture du musée n'était pas terminée). Cette obligation a eu un corollaire positif avec la mise en place d'un chantier des collections qui a permis de conditionner correctement notre fonds de plus de 60 000 petits soldats de Strasbourg, ainsi que d'autres

objets fragiles (horloges etc.). Lors du premier déménagement, nous avons traité par anoxie toutes les collections le nécessitant, mais l'emballage et le transfert avaient été réalisés en interne. Le second déménagement a été fait par des professionnels, mais malgré tout, on imagine difficilement ce que représente le conditionnement, le transfert puis la mise en place d'environ 200 000 objets dans un lieu, certes mieux organisé, mais plus petit. Là encore la rigueur de mes collègues et leur bonne volonté ont été précieuses, d'autant que nos espoirs de bénéficier enfin d'une connexion internet permettant d'indexer les collections de manière moderne ont été rapidement déçus, la fibre optique ne fonctionnant pas dans ce nouvel espace.



Accrochage de l'exposition *La Marseillaise*, au MAMS en novembre 2021 (Photo François Bouquet)

De l'art médiéval à l'art contemporain, de Mulhouse à Strasbourg, comment vois-tu cette aventure ?

Je crois que j'ai eu beaucoup de chance : il n'a pas été donné à beaucoup de conservateurs d'être chargé de la rénovation et de la réouverture de deux musées. J'y ai appris énormément. Spécialisée en sculpture médiévale à l'issue de mes études, je suis devenue simplement généraliste et de plus en plus curieuse de tout ce que les périodes allant du Moyen Âge à nos jours m'apportaient de réflexions. J'ai découvert qu'un musée - ou un monument - était aussi un manifeste politique : le Musée des Beaux-arts de Mulhouse à travers la francophilie des industriels mulhousiens après 1870, le Haut-Koenigsbourg restauré au service d'une Alsace allemande et enfin le Musée historique de Strasbourg, qui évitait soigneusement de se projeter après 1870 (avant sa réouverture), ne dis-

posant, avant les années 2000, d'aucune collection permettant d'illustrer la période du *Reichsland*, ni les deux guerres mondiales à part quelques uniformes, forcément français ! Chacun de ces postes m'a permis d'approfondir mes connaissances sur des peintures ou objets spécifiques.



Inauguration de l'exposition *La Marseillaise* au MAMCS, en novembre 2021 (Photo François Bouquet)

Je me suis aussi beaucoup intéressée à la restauration en général et à celle du château en particulier. Ce n'est sans doute pas un hasard et la rencontre de mon compagnon Jacques Brisswalter, restaurateur supports-bois, passionné par tous les objets en général, a contribué à enrichir le débat !

Mais si chacun de mes postes m'a donné l'impression de recommencer à zéro, ils ont été l'occasion de rencontrer des gens formidables, de travailler avec des équipes et des individus aux qualités humaines indéniables, qu'ils soient gardiens, chargés de sécurité, guides, conservateurs ou assistants, architectes, muséographes, ingénieurs, techniciens ou ouvriers, je garde de presque tous d'excellents souvenirs, la plupart du temps chaleureux !

POUR UN CLASSEMENT EN SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DU QUARTIER DU REBBERG (MULHOUSE, RIEDISHEIM)

Par Pierre FLUCK

Le Rebberg de Mulhouse peut être décrit comme un très vaste parc aux essences remarquables hébergeant plusieurs centaines de belles demeures. Située à l'aplomb de la deuxième ville d'Alsace, cette colline enveloppée de lœss a fourni autrefois des fossiles de vertébrés voire d'insectes décrits par les savants, au premier rang desquels Joseph Koechlin-Schlumberger.

Ce quartier a fait l'objet de 2020 à 2022 d'une recherche universitaire en archéologie urbaine, dans une perspective de diagnostic patrimonial (ouvrage *La Colline aux cent tourelles* paru en octobre 2022, par Pierre Fluck, avec la contribution d'Edmond Hérold). Inclus dans la ville de Mulhouse, il occupe les premières élévations du horst du Sundgau, immédiatement au sud de l'axe marqué par la voie ferrée et le canal du Rhône-au-Rhin.

Ce petit territoire se doit d'être perçu comme **une entité paysagère** mêlant le fait urbain à la nature domestiquée (les bosquets, parcs et jardins).

Son histoire a d'abord fait l'objet d'une approche en terme d'**évolution des paysages** : la colline avant le Rebberg, à une époque marquée par l'empreinte glaciaire sur les Vosges, son histoire agraire et viticole à travers le Moyen Âge et

les temps modernes, les débuts de l'urbanisation, sa grande accélération à la « Belle Époque », son évolution jusqu'au milieu de XX^e siècle. L'ancien vignoble reste présent à l'état de « fantôme » à travers le découpage parcellaire en lanières.

Les **méthodes** de cette recherche positionnent au premier plan le croisement des documents d'archives (en rapport avec la police du bâtiment) et l'analyse du terrain, doublée d'une couverture photographique (2200 clichés). Les données concernant les maîtres d'ouvrage et les habitants des demeures composant le quartier ont pu être utilement complétées par un outil performant, les *Adressbücher*, sortes de bottins parus annuellement à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Cette approche a permis d'aboutir à reconstituer le **kaléidoscope sociologique** des propriétaires des villas du Rebberg, tout comme le spectre identitaire de l'ensemble de ses habitants.

Les **premières constructions** furent le fait d'industriels, ainsi les châteaux du Hasenrain (dans les années 1830) ou de l'Ermitage (1868). Le chantier quasi-pharaonique de deux réservoirs de pompage des eaux de la Doller (1883) allait signifier le déclin de la vague constructrice de la Belle Époque (près de 400 villas entourées de leurs jardins). **Les modes de construire** s'intègrent dans les canons de l'histoire de l'art. Le style régionaliste par exemple est très bien illustré à « la Bourdonnière » d'Albert Sandoz, le néo-classicisme à la demeure d'Edmond Schlumberger rue du Jura, le mouvement Arts & crafts à la villa de l'ingénieur De Glehn, l'Art nouveau à la villa de la Veuve Joséphine Droin (102, r de Verdun), le modernisme à la villa Kreiss (60, Av. de la 1^{re} DB)...

L'enquête s'est étendue aux petits riens qui font aussi le Rebberg : écuries, orangeries, serres, pavillons de jardins, chalets d'été, conciergeries, buanderies, fumoirs et autre poulaillers...

Les **parcs et jardins** ont fait l'objet dans cette recherche d'une attention particulière. Expression de la domination de l'Homme sur la Nature, ils se révèlent néanmoins propices à héberger les quantas de biodiversité, expression d'une résilience rétroactive de cette



Vue actuelle de l'Ermitage (photo D. Tomasini, extraite de l'ouvrage de l'auteur)

même nature. Le Rebberg se positionne ainsi comme un observatoire de choix pour une épistémologie de cette interaction homme/nature. D'admirables plans d'archives permettent ainsi de scruter l'évolution de tels espaces, ainsi les « jardins d'hygiène naturelle », un lieu à fort potentiel patrimonial et culturel.

Le **patrimoine des sciences** à son tour s'invite au Rebberg, à travers ses diverses facettes : les lieux même du terrain, tels une flore remarquable ou des fossiles d'insectes piégés dans les niveaux marneux autrefois excavés ; les collections, telles les animaux et plantes du zoo ; les lieux de la pratique, tel cet observatoire à coupole d'un René Schlumberger ; des instruments pour la pratique, telle cette extraordinaire collection d'ustensiles médicaux conservée dans une chapelle du Hasenrain ; les archives des sciences, tels ces manuscrits illus-

trés d'aquarelles du botaniste Henri-Gustave Muhlenbeck ; la mémoire ses savants et des inventeurs, ainsi ces industriels férus d'histoire naturelle, ces chimistes, géologues, géophysiciens nés au Rebberg ou y ayant résidé...



Le zoo de Mulhouse, vasque ancienne en pierre (photo extraite de l'ouvrage de l'auteur)

CONCLUSION

Le Rebberg peut être perçu comme un trésor, une œuvre d'art protéiforme. Une analyse comparative en direction d'autres quartiers urbains proches des centres villes, mêlant dans une même harmonie l'urbanisation à la Nature, offrant par là-même des paysages et une qualité de vie hors du commun, en position d'élévation topographique procurant des points de vues sur les plans alentours (le Rebberg est un « balcon sur les Vosges », et son sommet offre la vue sur les Alpes) aboutit à un constat : le Rebberg semble être unique en France.

Il est un patrimoine qui, **par définition**, appartient à tout le monde ! Ne l'abîmons pas, préservons cette spécificité ! Le véritable enjeu se positionne, à terme, dans une potentielle candidature de Mulhouse au classement UNESCO (elle en a encore les qualités) : il est clair qu'une dénaturation du Rebberg (en réponse à une bétonisation croissante) le ferait s'effondrer en tant qu'entité patrimoniale, entraînant Mulhouse dans sa chute.

La solution existe : elle réside dans un classement en Site Patrimonial Remarquable, ce qui ne signifie aucunement une muséification du périmètre concerné. En outre, un SPR peut très bien s'intégrer intelligemment dans la politique de la ville dictée par la loi ALUR : le SPR est le résultat d'une négociation rue par rue voire maison par maison. Il importe de prendre acte du fait que le dossier scientifique est en grande partie réalisé, et ce bénévolement, du fait même du travail des chercheurs auteurs du livre « La Colline aux cent tourelles » (qu'accompagnent les nombreuses données enregistrées à travers leurs enquêtes en archives et sur le terrain).

Une telle démarche n'est pas, à l'heure actuelle, celle de la

Mairie de Mulhouse. Les élus de Riedisheim (commune limitrophe dans laquelle s'étend une partie du périmètre qui pourrait être pressenti) y seraient plus favorables, et peut-être une démarche d'intercommunalité aurait-elle plus de chances de s'imposer. Des associations régionales (Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace, Société pour la Conservation des Monuments Historiques ; Alsace Nature donnera sa réponse) ou locales (Patrimoine Rebberg) se positionnent d'ores-et-déjà en faveur d'un classement SPR.

Pierre FLUCK,
Professeur émérite, Membre d'Honneur de l'Institut
Universitaire de France, Expert auprès de l'ICOMOS

FLUCK, Pierre avec la contribution d'Edmond HEROLD. *La colline aux cent tourelles, le Rebberg à Mulhouse*. Le Verger éditeur, 2022, 188 p.

DEUX DONS DE CHÂTEAUX À LA SOCIÉTÉ

Par Bernadette SCHNITZLER

La Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace s'est intéressée dès sa création en décembre 1855 aux ruines des châteaux forts et a largement œuvré pour leur protection et leur consolidation dans la seconde moitié du XIX^e siècle, avant que le relais ne soit pris par les instances administratives du *Reichsland Elsass-Lothringen* après 1871. Visites de terrain et rapports sur l'état des ruines sont réalisés régulièrement par les membres bas-rhinois et ceux du sous-comité du Haut-Rhin, en relation avec les architectes départementaux de chaque secteur, et des subsides sont alloués pour stabiliser les parties architecturales les plus menacées.

Du Wineck...

C'est dans ce contexte que débute l'histoire du Wineck (parfois appelé aussi Windeck ou Weineck) et de la Société. Lors de l'assemblée générale du 15 juin 1865 à Colmar, l'architecte Schelbaum livre un descriptif détaillé du site qui vient d'être cédé à la Société par M. Bickard, de Horbourg. D'emblée, se pose le problème de l'accès, doublé de celui de l'exploitation intempestive du socle rocheux sur lequel est construit le château. L'intervention de la Société est conditionnée par l'abornement du terrain et la transcription officielle de la propriété et une démarche est effectuée auprès des autorités impériales pour obtenir la déclaration d'utilité publique, permettant de bénéficier de dons et de legs. Une lettre est adressée au Préfet du Bas-Rhin en juillet 1864, accompagnée d'une copie de l'acte de vente du château, avec « prière d'obtenir pour notre société l'autorisation d'accepter des dons ou des legs et la faveur d'être déclarée société d'utilité publique ».

Cette reconnaissance officielle est accordée par le Conseil d'État le 26 août 1865. Le sous-comité du Haut-Rhin, présidé par M. Véron-Réville, engage, de son côté des tractations avec les viticulteurs propriétaires des parcelles mitoyennes pour obtenir la cession d'un chemin à

travers leurs parcelles de vignes pour accéder au site. Les deux problèmes initiaux trouvent ainsi une issue heureuse, annoncée par le Préfet de Colmar au président de la Société par un courrier en date du 16 août 1865 :

« Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser une copie authentique de l'acte pour lequel les propriétaires des vignes sises au pied du château de Wineck autorisent la Société pour la conservation des monuments historiques d'établir à travers leurs propriétés, un chemin d'un mètre de largeur, donnant accès aux ruines précitées.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée

Le Préfet. Signé : H. Ponsard ».

Une copie de la concession d'un sentier pour arriver au château de Wineck y est jointe, qui livre des informations complémentaires non dénuées d'intérêt :

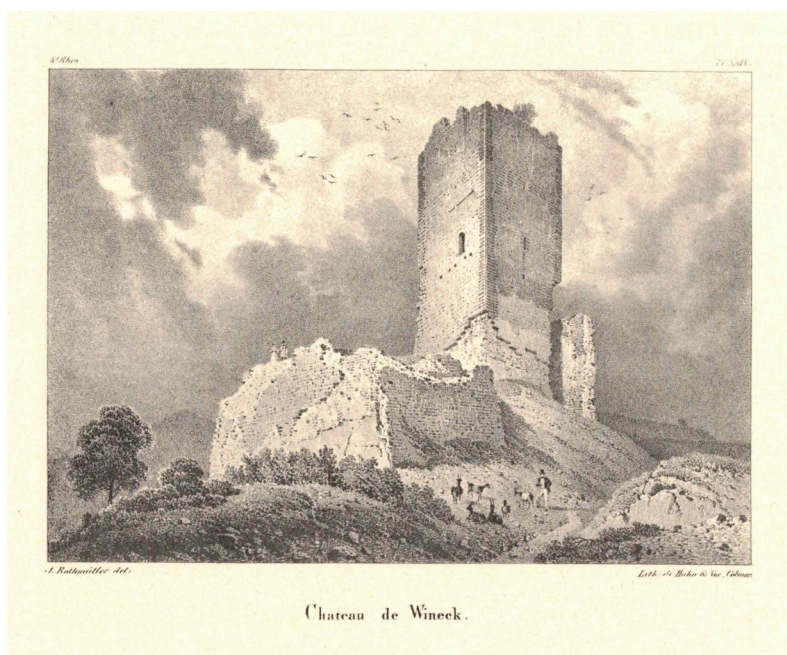
« Nous soussignés Wöhrle Ignace, Hensinger Antoine, Boxler Antoine, Klug Jean, Antoine Spannagel et Klée Antoine, tous propriétaires au canton Schlossberg banlieue

de Katzenthal, des vignes inscrites à la section A sous les n° 484, 485, 486, 489, 488, 489 (2^e fois), 490, du plan cadastral et aboutissant toutes aux ruines du vieux château Wineck.

Après avoir pris connaissance du plan dressé par M. Wertz agent voyer du canton, déclarons consentir à la solution proposée par ce plan, à savoir : que le chemin dit Schloss-weg sera continué sur nos propriétés à l'état de sentier avec une largeur d'un mètre et dans toute la longueur suivant la direction A, B, C, D, du plan et que nous abandonnons en toute propriété à la Société de conservation des monuments historiques.

Katzenthal le 25 juillet 1865 ont signés les propriétaires sus-nommés. Pour copie conforme

Katzenthal, le 9 août 1865. Le Maire Adam ».



Jacques Rothmuller, *Vues pittoresques de l'Alsace*, Colmar, 1841 : planche XXIV, « Le château de Wineck ».

Pour mener à bien la création du sentier et l'abornement de la propriété, un crédit de 200 francs est voté. L'état de la ruine n'étant pas trop préoccupant, seule une consolidation par une « couche de crépiage hydraulique » des parements à nu est réalisée alors, afin d'assurer la bonne stabilisation des maçonneries.

Une petite vingtaine d'années se passe, avant de retrouver mention du Wineck dans les comptes rendus de séances de la Société. En 1884, un rapport de Ringeisen et des photos réalisées par son neveu, M. Larmoyer, révèlent de nouveaux points de fragilité. Peu après, B. Weck, instituteur à Katzenthal, demande à la Société de faire percer une porte dans le donjon pour le rendre accessible, proposition rapidement rejetée. C'est à cette occasion que la Société prend conscience que les démarches pour la transcription de propriété semblent avoir été assez laxistes, ou peut-être ont-elles été interrompues par la guerre de 1870 avant d'avoir pu être menées entièrement à terme ? Quoiqu'il en soit, le 8 juin 1886, le président Straub informe les membres du comité que la ruine est encore inscrite au nom de MM. Antoine et Joseph Hensingier ! Sise sur la parcelle cadastrale « section A, N° 502 Canton : Schlossberg Nature : ruines d'un château Superficie : 5 ar 10 qm, Classe 1 », la ruine était passée en 1849 du Bbron de Gail à Joseph Hensingier, avec un partage par moitié en 1871 entre ce dernier et Antoine Hensingier. M. Ingold est donc chargé de mettre fin à cette situation ambiguë et de faire transcrire, en bonne et due forme, les ruines au nom de la Société ; ce transfert est enfin réalisé en 1886.

Deux nouvelles années passent et l'état du donjon nécessite de plus en plus des travaux de consolidation, ce que ne manque pas de relever l'architecte Charles Winkler lors de l'assemblée générale du 7 juillet 1888 à Colmar, rappelant à la Société ses obligations envers le monument dont elle est propriétaire. Mais rien ne semble avoir véritablement bougé jusqu'en mai 1902. Le Comité décide alors de solliciter « un subside pour les travaux de restauration » et, le 10 juillet, le président Gustave Keller informe ses collègues que 2000 Marks ont été alloués par l'administration des Monuments historiques, alors dirigée par Felix Wolf. La dernière mention retrouvée dans les comptes rendus de séance date du 23 juin 1909, mentionnant des travaux de restauration prévus sous la direction de son successeur Johannes Knauth qui « propose en même temps de mettre chaque année une somme fixe dans notre budget pour la conservation de nos vieux châteaux ».

Une nouvelle aventure commence en mai 1972 avec la création des Amis du Wineck, association créée à l'initiative du Dr Jean Meyer (1940-2011) ; toujours très active, cette association continue à œuvrer sans relâche à la préservation et à la valorisation du site et du château.

... au Hohnack

Ce que l'on sait moins, c'est que la Société a également été propriétaire, ou plus exactement copropriétaire (pour 5/17^e), d'un autre château haut-rhinois : le Petit-Hohnack. C'est lors de la séance du 6 juin 1869 qu'une offre de copropriété est transmise de la part des héritiers de M. de Golbéry, don que la Société accepte le 30 juin 1869.

Lorsqu'en 1890, M. Ingold, de Colmar, attire l'attention de la Société sur le danger qui menace la ruine – une grande carrière doit être exploitée à son pied – la Société prend contact avec les autorités municipales, ainsi qu'avec Ch. Winckler et l'administration des Monuments historiques, pour contrecarrer le projet et éviter des dommages pour le château.

La transaction liée au Hohnack a été faite peu avant la guerre de 1870. La réalité des droits de la Société sur une partie du château est certifiée grâce à un document retrouvé dans les papiers du chanoine Dacheux qui indique que 5/17^e du site reviennent à la Société. Des démarches sont toutefois entreprises par un membre haut-rhinois, Klem, auprès du conseiller du gouvernement Sommer, pour confirmer les termes de ce document. Mais l'administration se montre peu conciliante et le *Bezirkspräsident* considère, en septembre 1899, que la ruine appartient désormais à l'État. L'acte d'acquisition initial du Hohnack autorisant la Société à aliéner sa part de propriété, le président avise le préfet de Colmar de cette intention, afin de clôturer un dossier complexe en raison des changements politiques et administratifs intervenus depuis le don.

Épilogue : le 21 janvier 1903, le président Keller informe le comité que la « propriété du Hohnack vient d'être définitivement allouée à l'administration de la Haute-Alsace ».

QUELQUES LECTURES...

WEINLING, Jean-Claude. *Les trois valeureux chevaliers du Haut-Koenigsbourg*. 2022, 20 p. entièrement en couleurs, 15 €.

Si l'histoire s'adresse surtout au jeune public, les illustrations qui accompagnent les 30 pages de ce joli récit séduiront sans nul doute aussi bien petits que grands. Les peintures murales réalisées au début du XX^e siècle par Leo Schnug pour le château du Haut-Koenigsbourg, associées à d'autres créations graphiques de l'artiste alsacien, ont fourni une source d'inspiration inépuisable à la réinterprétation et à la recréation de ce monde disparu que nous livre le récit de J.-C. Weinling.

Particulièrement sensible au Moyen Âge cher à Leo

Schnug, l'auteur nous entraîne à sa suite dans un imaginaire peuplé de chevaliers, de belles dames et d'animaux fantastiques. Le résultat est bluffant ! tout comme le vaste travail informatique et la perfection graphique qui se cachent derrière le monde imaginaire où l'auteur nous entraîne à sa suite. Une belle façon de faire revivre le Moyen Âge et de faire redécouvrir, avec un regard renouvelé, les superbes décors monumentaux du château du Haut-Koenigsbourg.

Bernadette SCHNITZLER



LES ACTIVITÉS À VENIR DE LA SOCIÉTÉ

Les conférences

Les enceintes urbaines médiévales alsaciennes (XIII^e-XXI^e siècles) : de leur construction à leur patrimonialisation par Adrien Vuillemin, INRAP Besançon - UMR 7044 Archimède

Le 9 mars 2023 à l'auditorium du Musée d'Art Moderne et Contemporain à 18h30

Les sorties

Le Wineck-Katzenthal et la ville d'Ammerschwahr

le samedi 25 mars 2023

La visite du Rebberg de Mulhouse

le samedi 6 mai 2023

Worms et ses monuments les plus emblématiques

le dimanche 2 juillet 2023

BULLETIN D'ADHÉSION / REJOIGNEZ-NOUS !

À renvoyer à la SCMHA, Hôtel des Joham de Mundolsheim, 15 rue des Juifs, 67000 Strasbourg, accompagné du règlement par chèque bancaire ou par virement bancaire sur le compte de la société : IBAN : FR76 1027 8010 8400 0208 2490 191 BIC CMCIFR2A

M./M^{me}

Adresse

.....

Téléphone / Courriel

.....

Souhaite(nt) adhérer à la SCMHA pour une cotisation de €.

Date :

Signature :

Membre titulaire	35 €	Couple titulaire	45 €
Membre bienfaiteur	55 €	Couple bienfaiteur	66 €
Membre étudiant	20 €	Couple étudiant	30 €

Votre adhésion vous donne droit aux *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire* de l'année courante, à l'entrée aux conférences, à l'accès gratuit aux Musées de la Ville de Strasbourg et à la participation aux sorties. Un reçu fiscal est établi pour les dons.

Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace - SCMHA -

Siège social : Palais Rohan, 2 place du Château, 67000 Strasbourg

Adresse postale : Hôtel des Joham de Mundolsheim, 15 rue des Juifs, 67000 Strasbourg

03 88 35 94 62 - scmha@orange.fr - www.scmha.alsace

Les opinions exprimées dans les articles de la *Lettre d'information* n'engagent que leur auteur.